

Compte rendu du conseil d'UFR de 01 Juin 2015

Présents: M. Apfel, C. Benoit, C. Barrière, J. Browaeys, P. David, F. Gallet, C. Jacquard, J. Jovet, L. Menard, V. Repain, S. Chaty

Représentés : S. Ducci (par V. Repain)

Invités permanents : F. Richard

1) Approbation du CR du conseil du 07 Mai 2015

CR approuvé à la l'unanimité.

2) Information sur le projet pédagogique RIGOLE (Rencontres Interdisciplinaires autour des Origines de la vie)

Le projet RIGOLE (financé par l'AAP pédagogique SPC) est présenté par Samuela Pasquali-Nitti de l'UFR des Sciences du Vivant.

Les objectifs du projet sont:

- d'illustrer comment la recherche interdisciplinaire permet de mieux comprendre le monde qui nous entoure,
- de renforcer les liens entre l'université et le secondaire.

3 ateliers d'une semaine chacun seront organisés. Le premier est destiné aux élèves de Terminale. Le deuxième et troisième sont destinés aux étudiants de L1 et L2 sous la forme d'UE libres. Le volume horaire est de 25 heures pour chaque semaine. L'enseignement sera dispensé par des EC des UFR de SDV, Chimie, Physique, Mathématiques, et des chercheurs du CNRS.

Pour mener à bien ce projet, il y a besoin de 60 heures de cours en vacation (3x20h). Le financement est assuré par l>IDEX. Les organisateurs demandent si l'UFR de Physique peut trouver des enseignants pour assurer ces 60 heures.

A l'UFR de Physique, S. Chaty propose déjà un cours d'exobiologie comme UE libre. Cet enseignement se rapproche de celui proposé dans le projet RIGOLE. Pour J. Browaeys il y a des possibilités via la foire aux enseignements. P. David propose de passer de 60 à 64 heures, ce qui correspond à un poste de moniteur.

Le CUFR s'interroge sur la pérennité du financement. En effet, pour l'instant les crédits sont alloués pour 1 an. Et après? P. David propose de ne pas verser d'argent cette année.

Proposition de vote :

L'UFR de Physique est prête à participer au projet RIGOLE si :

- des EC de Physique veulent participer au projet,
- les porteurs du projet s'engagent à trouver des vacataires pour compenser les services consacrés au projet

- 60 heures de vacances sont reversées à la Physique.

Par ailleurs la participation de l'UFR de physique vaut pour l'année 2015-2016 mais sera réexaminée l'année suivante.

9 POUR et 2 abstentions.

3) Foire aux enseignements

Commentaires généraux de J. Browaeyts :

- Trop de permanents s'inscrivent à des enseignements qui seraient mieux adaptés pour des moniteurs.
- Ce qui accroît le nombre d'heures en 2015-2016 :
 - l'ouverture (L2) d'un groupe en CPEI: 350 heures,
 - l'ouverture du parcours Med-Phy: 450 heures,
 - la prise en compte du contrôle continu représente 750 heures.
- La plupart des fiches sont à jour.

P. DAVID s'étonne du fonctionnement de la foire :

1- le CENS a décidé d'attribuer un "bonus cc" (contrôle continu) dans certaines UE et pas dans d'autres. Pourquoi ? Cette décision relève-t-elle du CENS ou du CUFR ?

Il pronostique un abandon du cc dans les UE qui ne bénéficieront pas de ce bonus.

J Browaeyts rappelle le cadre réglementaire : il faut 4 notes dans un semestre pour pouvoir bénéficier du bonus cc.

F. Gallet considère qu'il faut naturellement appliquer le texte régissant les bonus cc et signaler toute incohérence.

2 - les enseignements sont pondérés : "1,5" pour les cours, "1,14" pour les cours-TD, "1" pour les TD et TP. Pourquoi ? Depuis quand ?

P.DAVID propose de supprimer cette pondération et d'instaurer un bonus premier cours valable un an.

Le CUFR prend note de cette question, considère qu'elle ne peut être traitée dans l'immédiat et la renvoie à un CENS ultérieur.

4) Campagne postes 2016

F. Gallet fait tout d'abord un point sur les emplois vacants à l'UFR. Pour la campagne 2016, il y aura 2 supports d'EC vacants (suite à la promotion de A. Kouchner comme Pr et au départ de B. Ladoux au CNRS) et 3 de BIATSS (J. Noleo (TC) – TP électronique et E. Anaya (AT) - magasin partent en retraite ; S. Loeffel - gestionnaire de scolarité de l'ED517, a obtenu sa mutation pour PSud). D'autre part le poste d'IE en instrumentation occupé par D. Charalampous (ex-MSc, en détachement au CNRS) a été gelé en 2015 et sera réarbitré en 2016.

Après examen des demandes de postes des laboratoires, le Conseil Scientifique a établi les classements¹ suivants:

BIATSS:

1- Technicien Gestion, laboratoire MSC;

- 2- Assistant Ingénieur support logiciel sur clusters et serveurs pour FACe, laboratoire APC;
- 3- Assistant Ingénieur² construction mécanique, laboratoire LIED;
- 4- Assistant Ingénieur cryogénie, laboratoire MPQ.

Enseignants-Chercheurs³:

- 1 - Professeur 28e, poste 46-3 pour promouvoir un Maître de Conférence de l'UFR dont les activités relèvent de la section 28 (Milieux denses et matériaux);
- 2 - MC 29e/34e, "Grands observatoires et instrumentation », profil associant les profils demandés par AIM et APC (SKA/CMB);
- 3 - MCF 28e, expérimentateur Matériaux et dispositifs quantiques (MPQ)
- 4 - MCF 28e/29e, profil interface physique-biologie-médecine associant les profils demandés par IMNC et MSC.

La volonté de l'UFR reste de favoriser la promotion PR via les postes 46-3

¹ Il n'y a plus d'interclassement des postes BIATSS et EC.

² La demande initiale du LIED était un Ingénieur d'Études.

³ Le classement des EC par le CS a été fait en respectant l'alternance des thématiques.

F. Gallet indique qu'il y a aussi des demandes BIATSS pour les services de l'UFR, qu'il faut interclasser avec les demandes précédentes. Par exemple il y aurait besoin d'un "coordinateur de scolarité". C. Jacquard rappelle que le contrat de C Bruyère (à l'époque en CDD) n'a pas été renouvelé car la DRH estimait qu'il y avait déjà suffisamment de gestionnaires de scolarité dans l'UFR. La commission postes risque donc d'émettre un avis défavorable à une telle demande. La direction de l'UFR répond qu'elle privilégiera un réhaussement de poste (AI au minimum) plutôt qu'une création pour le "coordinateur de scolarité".

V. Repain évoque le cas d'A. Roger pour lequel aucun concours d'AI n'a été ouvert alors que c'était une promesse faite lorsqu'il a pris le poste de régisseur du bâtiment Condorcet.

F. Gallet propose de voter sur l'ordre des priorités proposées par le CS, mais de finaliser le classement BIATSS (interclassement) lors d'un conseil d'UFR ultérieur, après avoir recueilli plus d'informations sur la recevabilité d'une demande AI soit de coordinateur de scolarité, soit de régisseur

Validation des classements proposés par le CS:

- classement BIATSS: vote POUR à l'unanimité
- classement EC: vote POUR à l'unanimité

5) Questions diverses

Deux nouveaux postes de ½ ATER sont ouverts à l'UFR.

Au sujet des CRCT phase locale, le CS fera son classement avant le 15 Juin. Il est proposé que le classement du CS soit ensuite validé par courriel par le CUFR.